



SAS A.E.F.
30 rue René Mistral
83830 Figanières
04 94 70 88 87

<https://autoecole-figanieres.fr/>

n° agrément : E1708300230
n° siret : 83422108700010
n° de déclaration d'activité : 93830610283
n° TVA intracom : FR29 834 221 087



QUA-2.1B
PROGRAMME LEVEE DE
RESTRICTION B78

MAJ : juin 2026

PROGRAMME DE FORMATION LEVÉE DE RESTRICTION B78

Objectif de la formation

La formation « levée de restriction B78 » s'adresse aux titulaires du permis B obtenu sur véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique.

Elle permet de se former à la conduite d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle, sans nouvel examen pratique.

À l'issue de la formation, une attestation est délivrée afin de permettre la demande de suppression du code restrictif 78 sur le permis de conduire.

Public concerné

Cette formation concerne les titulaires du permis B portant la mention restrictive 78, correspondant à la conduite des véhicules à changement de vitesses automatique.

Durée de la formation

La formation dure 7 heures.

Elle est réalisée sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle.

Programme de la formation

La formation est principalement pratique.

Elle permet au conducteur de s'adapter à l'utilisation d'une boîte de vitesses manuelle et de maîtriser les situations courantes de conduite.

Les objectifs travaillés sont notamment :

- comprendre le fonctionnement de l'embrayage et de la boîte de vitesses ;
- s'installer correctement et manipuler les commandes spécifiques ;
- démarrer et s'arrêter sans caler ;
- adapter le passage des vitesses à l'allure et aux situations ;
- maîtriser les démarrages en côte ;
- gérer les ralentissements et les rétrogradages ;
- adapter son allure en circulation ;
- conserver une conduite souple, sûre et économique.

Déroulement

La formation comprend :

- une phase de prise en main du véhicule ;
- des exercices progressifs sur l'utilisation de l'embrayage et de la boîte de vitesses ;
- une mise en situation en circulation ;
- un bilan avec l'enseignant.

Il n'y a pas d'examen à passer à la fin de la formation.

Outils pédagogiques utilisés

La formation s'appuie sur :

- un véhicule école équipé d'une boîte de vitesses manuelle ;
- l'accompagnement individualisé d'un enseignant diplômé ;
- des exercices pratiques adaptés au niveau du conducteur ;
- un bilan de fin de formation.

Moyens pédagogiques

- Enseignant diplômé de la conduite et de la sécurité routière.
- Véhicules adaptés à la catégorie préparée.
- Supports pédagogiques conformes au REMC.
- Livret d'apprentissage et suivi pédagogique.
- Évaluation régulière de la progression.

À savoir

L'attestation de formation seule ne permet pas de conduire immédiatement un véhicule à boîte manuelle.

Le conducteur doit attendre que la restriction B78 soit supprimée de son permis de conduire.

L'Auto-École de Figanières s'occupe de la démarche de demande de fabrication du nouveau titre.